

DISCOURS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020





**MOT
DU
MAIRE**

Lu à l'hôtel de ville lors
de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la
Ville de Drummondville du
lundi 9 décembre 2019.

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

C'est avec plaisir que je dépose, ce soir, le contenu du budget de fonctionnement 2020 de la Ville de Drummondville. Le budget de l'an prochain est de 127 500 000 \$. Sachez qu'encore une fois cette année, le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont œuvré dans le souci de respecter les alignements budgétaires, de considérer les priorités des citoyennes et des citoyens, de contrôler la dette et d'augmenter progressivement nos immobilisations payées comptant.

Je tiens à féliciter l'ensemble des directrices et directeurs de service qui, dès le printemps, ont planifié de façon à suivre le cadre budgétaire rigoureux entériné par le conseil municipal.

La préparation du budget s'avère un exercice complexe, qui est mené sur une période de plusieurs mois, s'amorçant d'abord avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite, le travail se poursuit au sein de la fonction publique : dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction générale, à la mairie, au comité exécutif et, finalement, auprès de l'ensemble des membres du conseil municipal, qui s'assurent que les orientations soient respectées et que chaque dollar soit judicieusement investi.

Chaque jour, le conseil municipal est habité d'une volonté toute simple : améliorer le bien-être des citoyennes et citoyens. C'est avec cette vision que le conseil municipal a transmis ses volontés à

l'administration et qu'il a pris la décision d'adopter ce budget novateur et à la hauteur des ambitions de Drummondville.

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année 2019 avec un surplus d'opérations d'environ 2 500 000 \$. Considérant que des imprévus pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus sera connu lors du dépôt, au printemps 2020, des états financiers 2019. Toutefois, à la lumière de nos prévisions et fidèle à ses habitudes, nous constatons que Drummondville est en excellente santé financière.

Je souhaite remercier à nouveau toutes les personnes qui ont participé à ce processus avec cœur et intérêt, qui se sont montrées dignes des fonctions qui sont les leurs. Nous avons la chance, à la Ville de Drummondville, de pouvoir compter sur une fonction publique qui tient au développement de sa municipalité. Je souligne d'une façon toute particulière le travail rigoureux de coordination effectué par notre directeur général, monsieur Francis Adam, et notre trésorier, monsieur Benoit Carignan. Je tiens également à souligner l'excellent travail du directeur des communications de la Ville de Drummondville, monsieur Dominic Villeneuve, et de son équipe, de même que celui de mon directeur de cabinet, monsieur Tristan Deslauriers, pour avoir facilité l'accessibilité et la compréhension de ce budget de fonctionnement 2020.



Alexandre Cusson

Maire de la Ville de Drummondville

REVENUS

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celle de villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville qu'à ceux de partout ailleurs au Québec. Le plus récent profil financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation faisait état d'un écart favorable de près de 30 % : c'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,70 \$, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services, à meilleur coût. Du jamais-vu à Drummondville! La croissance économique ainsi que la gestion rigoureuse des finances publiques permettent aux contribuables d'en avoir davantage pour leur argent au fil des ans.

IMPÔT FONCIER ET TARIFICATION DES SERVICES

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de l'impôt foncier et de la tarification de services. En 2020, une proportion de 79,6 % des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de 101 522 000 \$. Cette dépendance à l'impôt foncier et à la tarification est trop importante. Alors que les municipalités ontariennes dépendent de l'impôt foncier à hauteur d'environ 40 % de leur budget, les municipalités québécoises sont prises à la gorge. Inévitablement, investir davantage dans la qualité de vie des gens signifie, trop souvent, une hausse de taxes. Il est impératif que la fiscalité municipale soit revue et corrigée. Bien évidemment, le nouveau Pacte fiscal, que j'ai eu le privilège de négocier et de signer au nom de l'Union des municipalités du Québec, est une excellente nouvelle pour les gouvernements de proximité, mais ce n'est qu'un début. Une iniquité fiscale datant de plusieurs dizaines d'années ne se corrige pas en quatre ans.

EN-LIEUX DE TAXES

Les en-lieux de taxes perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représentent 4 624 000 \$, ou 3,6 % des



revenus, en 2020. Par ailleurs, il est toujours malheureux de constater que, contrairement aux contribuables des secteurs résidentiel, industriel et commercial, le gouvernement du Québec n'assume pas la totalité des taxes foncières reliées à ses édifices. Pour la Ville de Drummondville, le manque à gagner est estimé à 900 000 \$. Tout au long des négociations du Pacte fiscal avec le gouvernement du Québec actuel, nous avons pu observer que le plein paiement des taxes n'était pas une préoccupation qui dépassait le niveau municipal.

SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES, ET SERVICES RENDUS

Quant aux services récréatifs et communautaires et aux services rendus, ils s'élèvent respectivement à 2 545 000 \$ et à 3 374 000 \$, et représenteront 2 % et 2,7 % du budget.

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES ET REVENUS DE TRANSFERTS

Pour ce qui est des autres revenus de sources locales, ils sont de 7 150 000 \$, ou 5,6 % du budget, et comprennent 2 860 000 \$ provenant des droits de mutation, 1 350 000 \$ pour le loyer du campus Drummondville de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et 1 800 000 \$ de revenus d'infractions en lien avec la cour municipale.

Les revenus de transferts, qui sont des subventions à recevoir des gouvernements provincial et fédéral au cours de l'exercice financier 2020, sont de 4 190 000 \$ et équivalent à 3,3 % du budget.

APPROPRIATIONS DE SURPLUS

Du côté des appropriations de surplus, le montant total est de 4 095 000 \$ l'an prochain.

On y trouve, entre autres, une appropriation de 212 600 \$ pour le fonds environnemental, et ce, pour divers projets. Un montant de 35 200 \$ sera octroyé pour la poursuite du plan d'action de la rivière Saint-Germain, 23 000 \$ pour le plan de conservation des milieux naturels, 37 000 \$ pour un projet de valorisation des encombrants, 30 000 \$ pour le programme de symbiose industrielle de la Société de développement économique de Drummondville, et 40 000 \$ pour le nouveau programme de soutien aux initiatives environnementales, géré par le Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec.



Drummondville, ville universitaire

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Au chapitre de l'administration générale, qui comprend notamment la législation, la direction générale, les services des communications, des finances, du Capital humain, du développement et des relations avec le milieu, ainsi que le Service des affaires juridiques, les dépenses estimées s'élèvent à 13 793 000 \$, soit 10,8 % du budget global.

En 2019, la Ville a procédé à une réorganisation administrative afin de rendre plus efficace la collaboration entre les différents services. C'est en ce sens qu'est né le Service du développement et des relations avec le milieu, chapeauté par monsieur Mathieu Audet. Ce nouveau service a pour mandat d'accompagner l'ensemble des services de la Ville dans l'élaboration de nouveaux projets et dans leurs relations avec différents partenaires.

La variation des dépenses dans le poste budgétaire de l'administration générale provient, en grande partie, de la mise en œuvre de la première action de notre Planification



Une préoccupation constante pour l'environnement et le développement durable

stratégique 2017-2022, soit « Définir la structure et les responsabilités d'un modèle de centralisation du service aux citoyens et l'implanter dans l'organisation ». Le réaménagement physique de l'accueil de l'hôtel de ville étant maintenant terminé, nous déploierons, en 2020, l'univers technologique du projet. Pour ce faire, nous procéderons notamment à l'embauche, dès juillet, de huit spécialistes en expérience citoyen afin de mieux répondre aux besoins de la population et d'améliorer leur satisfaction vis-à-vis les services qui leurs sont rendus. Ces huit nouveaux postes consisteront, à parts égales, en postes créés et transformés.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

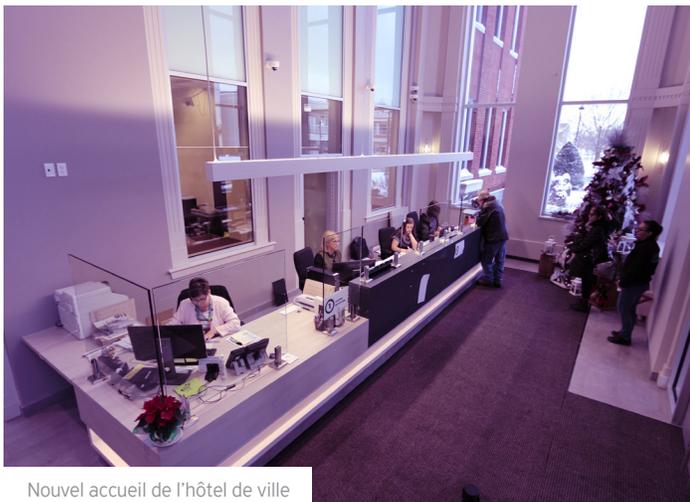
Le poste Sécurité publique représente 14 % du budget, c'est-à-dire une somme de 17 829 000 \$. De ce montant, nous estimons qu'environ 60 % sont affectés à la desserte policière par la Sûreté du Québec.

Les activités du Service de sécurité incendie et sécurité civile requerront 6 608 300 \$ pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivaldront à 321 100 \$.

La croissance prévue dans ce poste budgétaire est reliée à l'acceptation d'une demande du Service d'ajouter un préventionniste à l'équipe déjà en place. En constante évolution, ce service essentiel requiert davantage de main-d'œuvre afin de répondre aux demandes croissantes de la clientèle.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Au poste Service des travaux publics et services techniques, les dépenses prévues sont de 26 404 000 \$



Nouvel accueil de l'hôtel de ville

en 2020, soit 20,7 % du budget. On y trouve :

- Le déneigement, pour 7 880 200 \$;
- Les dépenses reliées à la voirie, pour 3 924 200 \$;
- L'entretien de nos édifices, pour 4 154 000 \$;
- Les parcs et espaces verts, pour 2 872 600 \$;
- Le Service de l'urbanisme, pour 2 216 600 \$;
- Les ateliers mécaniques, pour 2 999 100 \$.

Dû à une forte croissance des coûts, le budget prévu pour le déneigement grimpe de manière considérable. En effet, comme rapporté par plusieurs médias, les coûts ont bondi partout en province, et Drummondville n'y échappe pas. Cependant, je dois féliciter le Service des travaux publics qui a proposé au conseil une option permettant d'effectuer en régie une grande partie du déneigement, soit les secteurs Saint-Nicéphore et le centre-ville.

GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

Au poste Génie et environnement, l'allocation est de 17 526 000 \$, soit 13,8 % du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses reliées à l'ingénierie et la géomatique, de même que les coûts d'exploitation de l'usine de traitement de l'eau potable et de l'usine de traitement des eaux usées, pour un total de 7 726 900 \$.

Pour ce qui est du Service de l'environnement, le budget alloué est de 1 172 300 \$.

Nous avons à cœur que notre budget soit imprégné par les principes du développement durable. Ainsi, nous mettons en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Quant au traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 5 471 000 \$. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques, ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre de la MRC de Drummond.

VIE CITOYENNE ET TRANSPORT EN COMMUN

Pour ce qui est de la vie citoyenne et du transport en commun, les coûts prévus sont de 4 460 100 \$, ou 3,5 % du budget. Les coûts de fonctionnement du transport



Collecte des matières résiduelles

en commun sont évalués à 3 200 500 \$. Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite.

En 2020, le conseil municipal octroie les crédits budgétaires nécessaires à l'ajout du service de transport en commun lors des jours fériés. Afin de bien arrimer les services avec notre fournisseur, nous débuterons ce nouveau service en avril.

Plusieurs personnes et beaucoup d'entreprises nous ont fait part de la difficulté pour les usagers du transport en commun de se rendre dans le parc industriel. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est essentiel de desservir ce secteur. J'annonce donc la création d'un projet pilote de 35 mois, au cours duquel la Ville mettra en place des solutions de dessertes dans le parc industriel. Ce nouveau service devrait être en place pour le mois de septembre 2020.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique retient, de son côté, 4 919 000 \$, ou 3,9 % du budget.

La Ville de Drummondville financera l'embauche d'une ressource dédiée à la tertiarisation à la Société de développement économique de Drummondville. Cette ressource veillera, entre autres, à la mise en place des recommandations du rapport du Comité de pilotage sur le développement du secteur tertiaire à Drummondville. Ce rapport prévoyait l'ajout de cette ressource afin d'arrimer l'ensemble des stratégies et des interventions concernant la tertiarisation de l'économie de Drummondville et sa région.

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour les loisirs et la vie communautaire, la Ville consacre une somme de 8 507 000 \$, ou 6,7 % du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront, pour leur part, 4 990 490 \$. Également, une somme de 1 850 200 \$ sera allouée aux arénas et aux patinoires extérieures.

Nos centres communautaires sont des piliers de la vie de quartier. L'été, plusieurs familles bénéficient de leurs services de camp de jour. Une attention particulière doit être accordée aux jeunes ayant des besoins particuliers et la Ville a, en 2019, octroyé un montant de 65 000 \$ afin d'aider les centres à y parvenir. Il est bien connu qu'une



Système de transport en commun bonifié

société qui laisse certains groupes de personnes de côté est une société qui n'avance pas. J'ai donc le privilège d'annoncer une somme additionnelle de 25 000 \$ afin de mieux répondre aux besoins de nos jeunes à besoins particuliers.

Pour favoriser l'intégration et la rétention de la population immigrante, la Ville octroie une aide financière de 100 000 \$ au Regroupement interculturel de Drummondville. Cette subvention se veut une réponse à l'engagement que j'ai pris lors de ma tournée des organismes communautaires. Le visage démographique de Drummondville change et j'ai constaté lors de ma tournée que nos organismes ne sont pas outillés pour y faire face. Cette aide devra donc servir à accompagner les divers organismes de notre communauté afin qu'ils soient en mesure d'adapter leur offre de services aux changements démographiques.

ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Pour ce qui est des arts, de la culture et de la bibliothèque, une somme de 5 731 700 \$ a été retenue pour l'année 2020. Cela équivaut à 4,5 % du budget global.

On y trouve, entre autres, des investissements de 2 673 400 \$ dans notre bibliothèque publique.

Concernant la Maison des arts Desjardins Drummondville, un montant de 970 400 \$ est alloué à son fonctionnement.

Quant à l'important lieu touristique qu'est le Village québécois d'antan, il pourra profiter d'une somme de 207 600 \$ afin de poursuivre son développement et ainsi contribuer au rayonnement de notre ville.

IMMOBILISATIONS PAYÉES À MÊME LE BUDGET

Une somme de 4 250 000 \$, soit 3,3 % du budget, ce qui représente un ajout de 250 000 \$ par rapport à l'année 2019 – et un ajout de 2 250 000 \$ comparativement à l'année 2015 –, ira aux immobilisations payées à même le budget, un poste qui sert à financer des projets à même les revenus de l'année courante.

Je suis extrêmement fier que la Ville augmente, d'année en année, ses immobilisations payées à même le budget. Il s'agit d'une façon saine de gérer l'argent des contribuables drummondvillois. Cette méthode de paiement permet d'exercer un meilleur contrôle de la dette et assure ainsi la pérennité des finances publiques.

AUTRES ACTIVITÉS

Des dépenses de 1 200 000 \$, ou 0,9 % du budget, sont allouées aux « Autres activités ». Il est à noter que 300 000 \$ iront à l'Office d'habitation Drummond et un montant de 500 000 \$ sera attribué au programme « Bâti résidentiel ».

Par ailleurs, j'annonce aujourd'hui la création du Programme d'aide à la mise aux normes en sécurité incendie – volet évacuation. Ce programme, administré par notre Service de l'urbanisme, aura pour but d'encourager les propriétaires de bâtiments comportant des logements à apporter des modifications aux issues et aux moyens d'évacuation de ceux-ci lorsque les logements ne sont pas conformes aux normes applicables, et ce, afin d'améliorer la sécurité des occupants. C'est une somme de 150 000 \$ qui est prévue pour ce programme, dont les détails seront annoncés bientôt.



Bibliothèque publique, sise dans l'édifice Francine-Ruest-Jutras

MASSE SALARIALE

En termes budgétaires, la masse salariale de votre fonction publique constitue 22 % du budget total de la Ville, ce qui représente un taux relativement stable puisqu'en 2019, la masse salariale représentait 21,6 % du budget total.

SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette s'établit à 22 879 700 \$, soit 17,9 % du budget global. Le remboursement en capital sera de 18 252 000 \$ en 2020.

CHARGE FISCALE MOYENNE PAR UNITÉ D'OCCUPATION

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres révélateurs quant à la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des logements. Selon le profil financier 2019 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 180 \$, alors qu'elle s'établit à 1 549 \$ à Drummondville. Il s'agit d'un écart appréciable de près de 30 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse. Il en coûte donc, en moyenne, 631 \$ par année de moins en taxes et en tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec. Un écart remarquable, dont nous sommes particulièrement fiers.



Nouveau Programme d'aide à la mise aux normes en sécurité incendie – volet évacuation

TAXES FONCIÈRES

Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification. Une grande percée en matière de fiscalité municipale a eu lieu en 2019 à la suite de la signature du nouveau Pacte fiscal. Comme indiqué plus tôt, il est toutefois nécessaire de revoir davantage l'ensemble des règles fiscales auxquelles les gouvernements de proximité sont soumis.

En 2020, fidèle à la coutume drummondilloise, la Ville conserve un taux de taxation parmi les plus bas au Québec. En effet, la taxe foncière passera de 0,805 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à 0,815 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il s'agit d'une croissance inférieure à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Rappelons qu'au cours des dernières années, le taux de taxation est passé de 0,83 \$ en 2006, à 0,81 \$ en 2011, puis à 0,818 \$ en 2017. C'est donc dire qu'avec la constante croissance économique que Drummondville connaît, nous avons réussi à maintenir la taxe foncière plus basse qu'en 2006.

Quant à lui, le taux de la taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,743 \$. Pour la tranche de valeur d'évaluation supérieure à 5 000 000 \$, ce taux sera de 1,793 \$.

RÉSERVE FINANCIÈRE DÉDIÉE AU RÉSEAU ROUTIER, À LA MOBILITÉ ET AUX TRANSPORTS

Comme souligné lors de la présentation du Programme triennal d'immobilisations 2020 – 2022, le conseil municipal a bien entendu le message de ses citoyens et souhaite y répondre en investissant davantage dans le réseau routier, dans la mobilité et dans les transports. Conséquemment, j'annonce aujourd'hui la création d'une réserve financière dédiée au réseau routier, à la mobilité et aux transports, qui permettra de disposer d'une somme de 2 000 000 \$ en 2020.

Cette réserve, financée à même le compte de taxes à raison de 0,02 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation résidentielle et de 0,043 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation non résidentielle, permettra à la Ville de se doter des outils financiers nécessaires au maintien du réseau routier. Elle permettra également la mise en œuvre des actions liées au Plan de mobilité durable pour l'année 2020, tel qu'il a été annoncé à l'été 2019.

Cette réserve se veut également une assurance pour toute la population que les sommes recueillies grâce à cette réserve seront utilisées uniquement pour l'amélioration du réseau routier, de la mobilité et des transports.

TARIFICATION DE SERVICES

COLLECTE SÉLECTIVE, DÉCHETS ET MATIÈRES ORGANIQUES

Le tarif pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables demeure inchangé en 2020 et sera de 120 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 110 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

Quant au service de collecte, de transport et de traitement des matières organiques et putrescibles, le tarif annuel demeure à 39 \$. Pour les immeubles de dix logements ou plus, il sera de 28 \$ par unité d'occupation.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 \$ par année par unité résidentielle, et ce, pour une vidange effectuée tous les deux ans.

EAU POTABLE

Le tarif pour l'eau potable sera de 135 \$ pour les résidences unifamiliales, et de 124 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est du tarif de l'eau au compteur, il sera de 0,341 \$ le mètre cube.

ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT

Concernant la taxe des égouts et de l'assainissement, elle demeure inchangée et sera de 106 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur sera, quant à elle, de 0,233 \$ le mètre cube.



Création d'une réserve dédiée au réseau routier, à la mobilité et aux transports



Faible taux de taxation des ménages comparativement à des villes de taille comparable

ÉVOLUTION ET COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES (INCLUANT LA TARIFICATION DE SERVICES)

Dans le même ordre d'idées, j'attire votre attention sur des statistiques révélatrices portant sur la bonne santé financière de Drummondville et sur une taxation générale des plus compétitives quand on suit son évolution au fil des ans.

Prenons une résidence unifamiliale dont le coût des taxes, incluant la taxe foncière et la tarification de services, était, avec la valeur de 1993, de 1 833 \$. En tenant compte des hausses annuelles de l'indice des prix à la consommation, ce même compte de taxes atteindrait aujourd'hui 2 737 \$.

Or, le coût réel des taxes pour cette même maison sera de 2 137 \$ en 2020, une donnée qui se compare fort avantageusement à d'autres villes avoisinantes ou comparables, d'autant plus que la qualité de vie à Drummondville a connu un développement sans précédent depuis quelques années.

Pour la maison moyenne de Drummondville, dont le compte de taxes se chiffrait en 2019 à 2 087 \$, il en aurait coûté 2 349 \$ à Granby, 2 285 \$ à Saint-Hyacinthe, 2 403 \$ à Saint-Jérôme, 2 390 \$ à Sorel-Tracy, et 2 178 \$ à Victoriaville, pour ne nommer que ces villes.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Il importe à ce moment-ci de rappeler l'excellente performance de Drummondville en regard de l'évolution de l'endettement total net à long terme. En effet, nous estimons que le budget 2020 permettra de maintenir un ratio à un bas niveau, soit pratiquement le même que l'exercice antérieur.

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre ville puisque la moyenne d'endettement des villes comparables s'établit à 2,20 \$, alors qu'elle se situe à 1,69 \$ chez nous par 100 \$ de richesse foncière uniformisée.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre le développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

CONCLUSION

En conclusion, comme vous le constatez, je suis extrêmement fier de ce budget 2020 qui, je le crois bien, reflète la volonté des citoyennes et citoyens de notre ville.

Un conseil municipal doit, en tout temps, rester à l'écoute de sa population. Il est essentiel que les actions quotidiennes de ses membres reflètent ce pour quoi les citoyens nous choisissent pour les représenter. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons, depuis le début de notre mandat, accompli cette tâche avec brio.

Au moment où je dépose mon 7^e et dernier budget à titre de maire, je me réjouis de laisser à la personne qui me succédera des finances publiques en ordre, ayant moi-même eu ce privilège de la part de ma prédécesseure. La saine gestion de nos finances publiques permet, en plus de proposer une fiscalité des plus compétitives à nos contribuables, de demeurer à l'affût de toutes les occasions pour améliorer nos infrastructures et offrir des services de qualité à nos citoyennes et à nos citoyens.